

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 3 (1891)  
**Heft:** 8

**Bibliographie:** Bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

Nos ARTISTES. *Reproductions phototypiques des principales œuvres des musées et artistes suisses*, par MM. F. Thévoz et C<sup>e</sup>, Genève, 1891, 6<sup>me</sup> livraison : 1 fr. 75. Pour la série complète des 10 livraisons : 15 fr. — On souscrit aux bureaux de la *Revue de Photographie*, 6, place des Philosophes, Genève.

Le sommaire de cette sixième livraison comprend :

*Écho*, par Leo Paul Robert ;

*Le mari au cabaret*, par W. Moritz ;

*Station de télégraphe militaire*, par Th. Volmar ;

*Sous les pommiers*, par Louise Breslau ;

*Savièzanes*, par H. van Muyden.

\* \* \*

*Ausführliches Handbuch der Photographie* von Dr J.-M. Éder, 13<sup>me</sup>, 14<sup>me</sup>, 15<sup>me</sup>, 16<sup>me</sup> livraisons, Halle, a/S(W. Knapp) 1891.

\* \* \*

*Guide pratique pour l'emploi du papier albuminé*, par L. Mathet, chimiste, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe. Paris, Société générale d'éditions, in-12, 2 fr. 50.

Les ouvrages de M. Mathet se distinguent par une grande simplicité d'exposition, de telle sorte qu'ils sont lus avec profit par les amateurs les moins avancés. C'est le cas en particulier pour le manuel que nous adresse aujourd'hui la Société générale d'éditions. C'est un guide sûr, complet, simple pour la manutention du papier albuminé.

*La photographie et l'espionnage devant la loi*, par Victor Riston, D<sup>r</sup> en droit, avocat à la Cour d'appel de Nancy.

La loi du 18 avril 1886 sur l'espionnage en France, contient l'article suivant : « Celui qui, sans autorisation de l'autorité militaire ou maritime, aura executé des leviers ou opérations de topographie dans un rayon d'un myriamètre autour d'une place forte, d'un poste ou d'un établissement militaire ou maritime, à partir des ouvrages avancés, sera puni d'un emprisonnement de un mois à un an, et d'une amende de cent à mille francs. »

Deux Anglais qui se rendaient de la frontière belge à Lyon en bateau à pétrole s'étant avisés de prendre en route quelques vues photographiques à une distance de 9060 mètres du fort Sainte-Barbe, non loin de Flavigny, reçurent à Épinal la visite du commissaire central qui leur donna lecture du procès-verbal dressé contre eux et du mandat d'arrêt décerné par le parquet de Nancy.

On juge de la surprise de ces deux jeunes gens qui appartenaient à la meilleure société de Londres et qui voyageaient uniquement pour leur plaisir. Cependant on leur laissa la liberté provisoire, mais on mit l'embargo sur leur matériel photographique. Appelée devant le tribunal correctionnel de Nancy, l'affaire se termina par la condamnation de celui de ces messieurs qui avait fait le cliché incriminé à un franc d'amende et aux frais.

Tels sont en résumé les faits exposés par M. le D<sup>r</sup> Riston. Ils nous apprennent que ce n'est point inpunément que l'on pratique partout l'art de Niepce et qu'il est prudent de se mettre préalablement en règle avec l'autorité militaire.

Ceci nous remet en mémoire que l'an passé, à pareille époque, le secrétaire de la *Revue de photographie* s'étant avisé de braquer son appareil dans la direction du fort de Belgarde (Ain) et à quelques cents mètres de ce fort, fut

accueilli par deux coups de fusils qui, heureusement, n'atteignirent ni gens, ni choses.

Malgré ce salutaire avertissement, *horresco referens*, deux clichés furent pris et se trouvèrent bons.

\* \* \*

On n'a pas oublié quel succès accueillit, à son apparition, *la Photographie sans objectif* du capitaine Colson. L'auteur vient de publier chez MM. Gauthier-Villars et fils (à Genève, *Revue de photographie*), une nouvelle édition de son ouvrage, enrichie d'additions importantes concernant la détermination du maximum de netteté, l'application du procédé à la reproduction des dessins, etc. Malgré les nouveaux renseignements pratiques, contenus dans ce volume, le prix reste fixé à 1 fr. 75.

\* \* \*

Dans son *Manuel d'orthochromatisme*, si impatiemment attendu, M. Léon Vidal expose avec sa compétence habituelle les divers procédés qui permettent de corriger la gamme des tonalités inexactement rendues par la photographie ordinaire, quand il s'agit de reproduire des objets colorés. Peu de théorie dans cette brochure, dont vient de s'enrichir la *Bibliothèque photographique* de MM. Gauthier-Villars et fils (à Genève, *Revue de photographie*), mais des données pratiques, des descriptions précises, dont l'étude mettra les procédés orthoscopiques à la portée de tous, et permettra d'éviter les mécomptes dont, trop souvent, ont eu à souffrir les opérateurs qui, sur la foi d'un prospectus, abordaient sans préparation suffisante la photographie isochromatique et ne réussissaient qu'à perdre leur temps, leurs plaques et leurs illusions (Paris, 1891. Prix : 2 fr. 75).

---